



### CRETÈRE POUR ÉTABLI UN RECORD MAÎTRE CANADIENNE (P-J au formulaire de demande des records)

Les records sont enregistré dans tous les catégories poids de l'IWF (10 hommes, 10 femmes), chaque 5 ans à partie de 30 ans. L'athlète doivent être un citoyen Canadian ou résident permanent et un membre en bonne et due forme avec leurs fédération /association provincial et le Canadian Masters Weightlifting Federation Haltérophilie Canadienne (CMWFHC). Les athlètes avec la double nationalité, doivent respecter les règles IWF et IWF Maîtres (section 20.4 de la constitution IWF).

Un record établi aux compétitions suivant, dès la réception des résultats officiel au secrétaire des records (le formulaire de demande ci-dessous n'est pas requis)

- Championnats du Monde des Maîtres
- Jeux Mondial des Maîtres
- Maîtres Panaméricains
- Championnats canadienne des Maîtres
- Coup du Monde des Maîtres
- Maîtres Provincial (seulement si l'athlète rencontre les conditions suivant) :

1. Doivent être membre en règle avec le CMWFHC

Le formulaire de demande des records doivent être remplie et signé par les arbitres qui l'ont arbitré le record et le directeur de la compétition. Au moins deux arbitres doivent avoir des qualifications nationales.

2. Le contrat / police en détails de l'anti-dopage établi pour le championnat Provincial doivent être disponible pour révision ou vérification par le comité anti-dopage CMWFHC avec CCES. (Le formulaire de demande a été dûment rempli pour ceci par le Directeur de la compétition)

3. Avant la date de la compétition, le comité anti-dopage doivent être en accorde que des vérifications positive d'un(e) membre CMWFHC, le comité CMWFHC-ADC doit être mis au courant immédiatement. (Le formulaire de demande a été dûment rempli pour ceci par le Directeur de la compétition)

4. Le formulaire de demande des records fournis en p-j, doivent être soumis au secrétaire des records CMWFHC.

## FORMULAIRE DE DEMANDE D'UN RECORDS

Nom de l'athlète : \_\_\_\_\_ Catégorie poids : \_\_\_\_\_ kg

Numéro membre provincial : \_\_\_\_\_ Groupe d'Age : \_\_\_\_\_

Numéro membre Canadian : \_\_\_\_\_ Officiel poids de corps : \_\_\_\_\_ kg

Nom et l'endroit de la compétition : \_\_\_\_\_

Date de la compétition : \_\_\_\_\_

Record établie : Arraché \_\_\_\_\_ kg    Épaulé-jeté \_\_\_\_\_ kg    Total : \_\_\_\_\_ kg

Écrit nom en lettres majuscules

Signature

niveau d'arbitre

Arbitre # 1 \_\_\_\_\_

Arbitre # 2 \_\_\_\_\_

Arbitre # 3 \_\_\_\_\_

### VÉRIFICATION CONTRÔL ANTI-DOPAGE DU DIRECTEUR DE LA COMPÉTITION

Cette compétition d'haltérophilie des Maîtres Provincial est sanctionnée par la Fédération d'Haltérophilie de Québec (FHQ). Je/nous avons soumis la registration au CMWFHC pour les vérifications Anti-Dopage et des frais au moins 45 jours à l'avance de notre compétition Maître Provincial. J'ai déposé une copie de la registration au Président et secrétaire des records CMWFHC et j'ai reçu une confirmation de la FHQ qu'ils vont aviser immédiatement le CMWFHC des vérifications positive des membres du CMWFHC selon les règlements CMWFHC-ADC 2.02.04. Je peux fournir à CMWFHC avec une copie de la confirmation. Je peux assurer CMWFHC qu'à chaque session de cette compétition, au moins deux arbitres étaient de niveau 3 ou plus. J'ai compris que si je ne respecte pas les exigences décrit, ça va rendre nul l'application des records pour l'athlète.

\_\_\_\_\_  
Nom du directeur de la compétition Maître Provincial

\_\_\_\_\_  
Signature

Date \_\_\_\_\_